



Conseil économique et social

Distr. générale
19 juillet 2022
Français
Original : anglais

Session de 2023

25 juillet 2022-26 juillet 2023

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

Ordre du jour provisoire

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
3. Programme de travail de base du Conseil.
4. Élections, présentations de candidatures, confirmations et nominations.
5. Débat de haut niveau sur le thème : « Accélérer la reprise au sortir de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et la mise en œuvre intégrale du Programme de développement durable à l'horizon 2030 à tous les niveaux » :
 - a) Réunion ministérielle du forum politique de haut niveau pour le développement durable organisé sous les auspices du Conseil économique et social ;
 - b) Concertation de haut niveau consacrée notamment aux tendances et scénarios futurs en lien avec le thème principal des travaux du Conseil et aux effets à long terme des tendances actuelles ;
 - c) Forum pour la coopération en matière de développement.
6. Forum politique de haut niveau pour le développement durable organisé sous les auspices du Conseil économique et social.
7. Activités opérationnelles du système des Nations Unies au service de la coopération internationale pour le développement :
 - a) Suite donnée aux recommandations de politique générale de l'Assemblée générale et du Conseil ;
 - b) Rapports des Conseils d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement, du Fonds des Nations Unies pour la population et du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets, du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, de l'Entité des Nations Unies



- pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et du Programme alimentaire mondial ;
- c) Coopération Sud-Sud pour le développement.
8. Débat consacré aux questions de coordination.
9. Assistance économique spéciale, aide humanitaire et secours en cas de catastrophe.
10. Rôle du système des Nations Unies dans l'intégration des trois dimensions du développement durable dans l'application et le suivi du Programme de développement durable à l'horizon 2030.
11. Application et suivi des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies :
- a) Suivi de la Conférence internationale sur le financement du développement ;
- b) Examen et coordination de l'application du Programme d'action de Doha en faveur des pays les moins avancés.
12. Questions de coordination, questions relatives au programme et autres questions¹ :
- a) Rapports des organes de coordination ;
- b) Projet de budget-programme pour 2024 ;
- c) Prise en compte des questions de genre dans l'ensemble des politiques et programmes du système des Nations Unies ;
- d) Prévention et maîtrise des maladies non transmissibles ;
- e) Programme à long terme d'aide à Haïti ;
- f) Pays d'Afrique sortant d'un conflit ;
- g) Développement durable au Sahel ;
- h) Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida ;
- i) Calendrier des conférences et des réunions dans les domaines économique et social et dans les domaines connexes.
13. Application des résolutions [50/227](#), [52/12 B](#), [57/270 B](#), [60/265](#), [61/16](#), [67/290](#), [68/1](#), [72/305](#) et [75/290 A](#) et B de l'Assemblée générale.
14. Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux par les institutions spécialisées et les organismes internationaux associés à l'Organisation des Nations Unies.
15. Coopération régionale.
16. Répercussions économiques et sociales de l'occupation israélienne sur les conditions de vie du peuple palestinien dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et de la population arabe dans le Golan syrien occupé.
17. Organisations non gouvernementales.

¹ En application de la résolution [75/290 A](#) de l'Assemblée générale, ce point de l'ordre du jour et ses alinéas e), f) et g) seront examinés lors de la réunion d'une journée sur le passage de la phase des secours aux activités de développement.

18. Questions relatives à l'économie et à l'environnement :
- a) Développement durable ;
 - b) Science et technique au service du développement ;
 - c) Statistiques ;
 - d) Environnement ;
 - e) Population et développement ;
 - f) Administration publique et développement ;
 - g) Établissements humains ;
 - h) Coopération internationale en matière fiscale ;
 - i) Information géospatiale ;
 - j) Les femmes et le développement ;
 - k) Forum des Nations Unies sur les forêts ;
 - l) Transport des marchandises dangereuses ;
 - m) Assistance aux États tiers touchés par l'application de sanctions.
19. Questions sociales et questions relatives aux droits humains :
- a) Promotion des femmes ;
 - b) Développement social ;
 - c) Prévention du crime et justice pénale ;
 - d) Stupéfiants ;
 - e) Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés ;
 - f) Droits humains ;
 - g) Instance permanente sur les questions autochtones ;
 - h) Application intégrale de la Déclaration et du Programme d'action de Durban.
20. Instituts de recherche et de formation des Nations Unies.
-